RAPPORT d'activité 2017

territoire d'énergie NORMANDIE

sdem50

Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche

“L’avenir ne sera pas
ce qui va arriver,
mais ce que nous allons faire.”

Henri Bergson

CS 32708 - 11 rue Dame Denise 50008 Saint-Lô Cedex | Tél. 02 33 77 18 95
Fax. 02 33 77 81 85 | Email. sdem@sdem50.fr | **www.sdem50.fr**

L'édito de la Présidente

Le rôle du Sdem50 est stratégique car presque tous les projets portés par les communes et les EPCI sont concernés à un moment ou un autre par l'Énergie.

Ce rôle central dans les politiques d'aménagement du territoire de la Manche, nous demande chaque jour de la souplesse et même de l'agilité pour nous adapter en permanence aux besoins de nos adhérents, sans jamais renoncer à nos valeurs. Je souhaite à ce titre poursuivre, et même renforcer, la coopération avec les territoires intercommunaux.

Lutte contre la précarité énergétique, modernisation de l'éclairage public, contrôle du service public du gaz, fin du déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et sensibilisation des usagers aux énergies... sont autant d'actions nouvellement menées en 2017 et qui se poursuivront sur les années à venir.

Par ailleurs, le Sdem50 souhaite consolider sa place dans le paysage énergétique du Département en accompagnant les collectivités dans ce formidable défi qu'est la transition énergétique. Les actions en cours et envisagées, groupement d'achat, maîtrise de la demande de l'énergie, projets photovoltaïques, filière bois-énergie etc... visent à créer un territoire durable.

Toutes ces actions illustrent l'engagement du Sdem50, ainsi que sa volonté de pérenniser la qualité de vie dans la Manche. Notre mission de service public consiste, au final, à savoir faire perdurer cette solidarité entre territoires urbains et ruraux, garante à la fois, de l'aménagement du territoire, du lien social, du bien-être et du vivre ensemble.

Souvent pionnier dans ses démarches et ses projets, c'est aujourd'hui avec ce même état d'esprit que le Sdem50 doit concentrer ses efforts pour innover au service des communes, en restant à l'écoute de leurs enjeux, en s'adaptant à leurs contraintes et en leur donnant suffisamment de lisibilité sur ses projets.

Je vous laisse donc parcourir ce rapport d'activité retraçant en quelques pages l'activité de l'année écoulée et nos divers projets à venir. Très bonne lecture à tous,

La Présidente,
Nadège Besnier

Sommaire

L'édito de la Présidente ...p3

Les faits marquants en 2017 ...p4

1 L'organisation du Sdem50 ...p8

2 Les domaines d'actions du Sdem50 ...p12

3 L'information et la Communication ...p28

4 Les indicateurs économiques et financiers ...p32

Les faits marquants en 2017

#FÉVRIER

Signature d'une **convention de partenariat** entre le Sdem50 & l'association Astre Services partageant une volonté commune de lutter contre la précarité énergétique.

Lancement du **nouveau site internet** du Sdem50 et renforcement de la présence du syndicat sur les **réseaux sociaux**.

#MARS

Adhésion des premières communes à la nouvelle **compétence Gaz** proposée par le Sdem50.

Vote du budget primitif pour 2017 : 21 millions d'€ d'investissement.

#AVRIL

Réunions des secteurs d'énergies : moments privilégiés d'échanges entre les délégués, les élus et les services du Sdem50 sur l'activité du syndicat.

#JUIN

Mise en place de la tarification du **service e-charge50** le 1er juin 2017.

#AOÛT

Lancement de l'opération «Maîtrise de l'Énergie sur les **îles Chausey**».

Dès le 1er janvier, Nadège Besnier, Présidente du Sdem50 a officiellement pris la présidence tournante du Territoire Énergie Normandie pour une année. Cette entente à l'échelle régionale réunit les cinq Syndicats d'Énergies Normands : Calvados, Eure, Manche, Orne et Seine-Maritime.
Coordination et mutualisation des actions en faveur de la transition énergétique, schémas de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques, efficacité énergétique des bâtiments et de l'éclairage public, achats groupés d'énergies, sont les actions communes engagées au sein du Territoire d'Énergie Normandie.

www.territoire-energie-normandie.fr

territoire d'énergie NORMANDIE

2ème **Commission Consultative Paritaire**, lieu d'échanges entre le Sdem50 & les intercommunalités.

6ème **Conférence Départementale,** portant sur le programme prévisionnel des investissements envisagés sur le réseau de distribution publique d'électricité.

Le Sdem50, sous l'identité du **Territoire d'Énergie Normandie**, a participé à la Journée d'affaires des «ENR» en Normandie à Caen.

#NOVEMBRE

#OCTOBRE

Inauguration de la nouvelle exposition **«le Parcours de l'Énergie».**

Adhésion de la **213ème commune Manchoise** à la compétence Éclairage Public proposée par le Sdem50.

#DÉCEMBRE

Modification des statuts du Sdem50 avec l'extension du périmètre d'activité du syndicat suite à l'**adhésion de la commune de Torigny les villes**.

Pose de deux **candélabres autonomes** sur la commune de Brix.

Le SDEM50

470 communes adhérentes, soit 99% des communes du département.

242 339 usagers.

395 512 habitants.

Nos Réseaux

9 287 km de réseau moyenne tension (HTA), dont 28% en souterrain.

9 960 km de réseau basse tension (BT) dont 34% en souterrain et 1 333 km en fils nus.

12 109 postes de transformation HTA.

3 078 installations de production d'électricité sur le territoire en 2017 dont 98% de photovoltaïque.

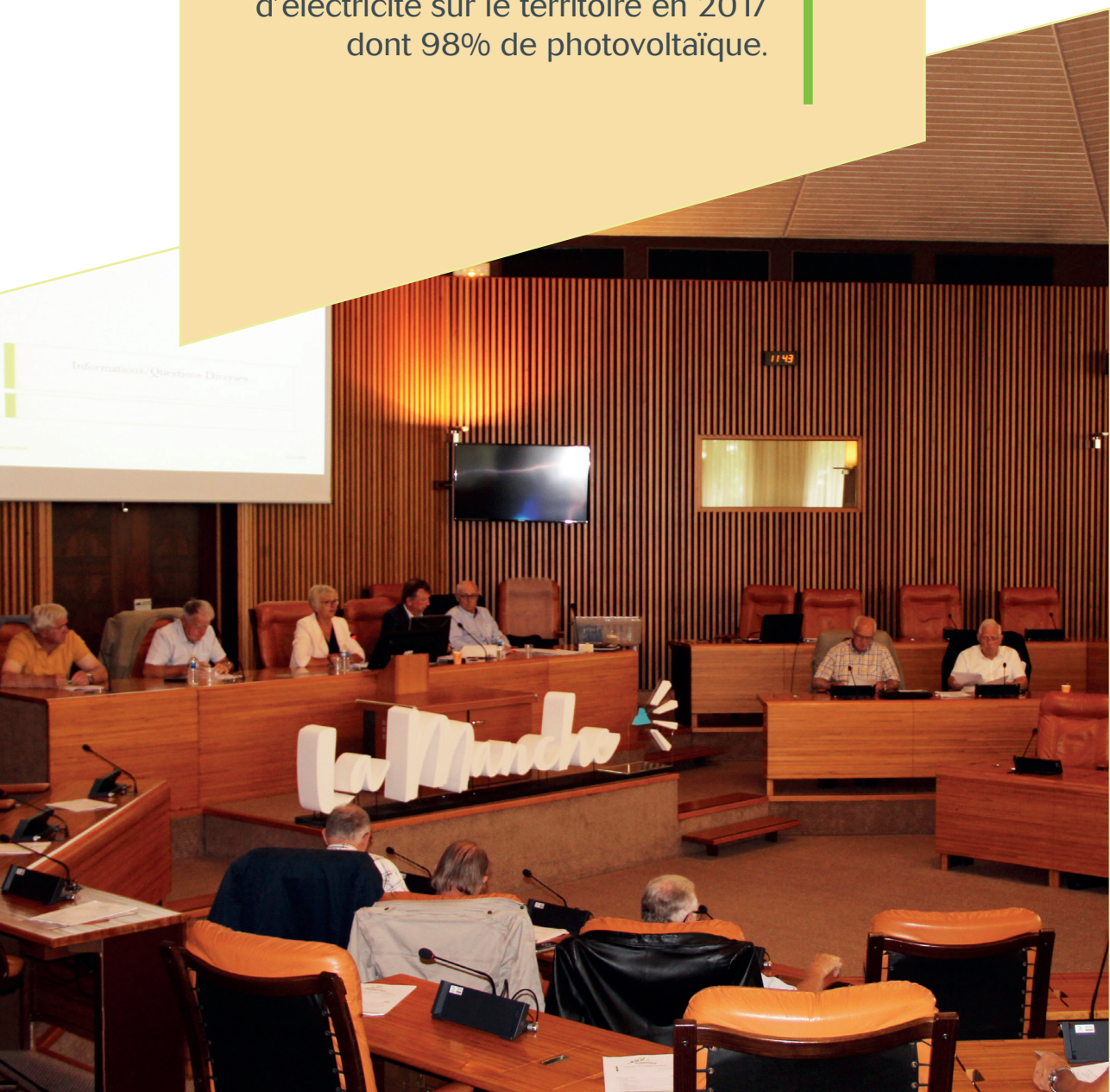

1 L'ORGANISATION DU SDEM50

- Les Instances du syndicat
- Les Ressources Humaines

1 | L'organisation du Sdem50

Les Instances du syndicat

LE BUREAU SYNDICAL

23 membres composent le Bureau. Il est chargé d'assister la Présidente dans la gestion du syndicat et peut exercer, par délégation du Comité Syndical, certaines prérogatives.

Nadège BESNIER, Présidente
Jean-Claude BRAUD, 1er Vice-président ◆S6
Alain MAZIER, 2ème Vice-président ◆S1
Henri MIGNOT, 3ème Vice-président ◆S11
Louis POULAIN*, 4ème Vice-président ◆S4
Jacques HAMELIN, 5ème Vice-président ◆S10
Jacques LECOQ, 6ème Vice-président ◆S9
Gérard LOYER, 7ème Vice-président ◆S2
Bernard PILLET, 8ème Vice-président ◆S8
Alain BRIERE, 9ème Vice-président ◆S3
Jean-Paul LAUNEY, 10ème Vice-président ◆S7
Patrick LECLERC, 11ème Vice-président ◆S5
*démissionnaire en 2017

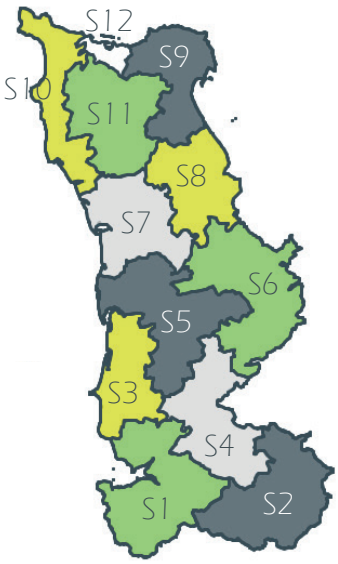

Fernand BADIER • Raoul SILLERE • Bernard DEMELUN • Bernard TREHET • Claude HENNEQUIN • Jean AUVRAY • Guy PAREY • Lionnel LEPOURRY • Bernard LEGER • Alain LECHEVALIER • Jean-René LECHÂTREUX

LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical du Sdem50 est composé de 68 délégués. Le Comité élit le Président, les Vice-présidents et les membres du Bureau. Il administre le syndicat et vote le budget. La liste des membres du Comité Syndical est disponible sur notre site internet : WWW.sdem50.fr/gouvernance

Janvier	Février	Mars	Juin	Septembre	Décembre
26 Bureau Syndical	09 Comité Syndical	22 Bureau Syndical 30 Comité Syndical	15 Bureau Syndical 29 Comité Syndical	15 Bureau Syndical 27 Comité Syndical	07 Bureau Syndical 20 Comité Syndical

Les Ressources Humaines

Présidente
Nadège BESNIER

Directeur Général
Pascal DEBOISLOREY

Directeur Adjoint
David PIEDAGNEL

Communication
Lise BOURDON

AU 31/12/2017

Pôle Travaux
Directeur Technique
David PIEDAGNEL

Travaux Neufs
Hugues CHRETIEN
Caroline COYAC
Christophe LABANSAT
Lucile LEMALE
Pierre MARTIN
Sébastien REBOURS
Frédérique BINIGUER
Nicole PICOT
Angélina FAUXBATON

Maintenance et exploitation EP & IRVE
Responsable
Frédéric BLOSSE
Sylvère ÉNÉE
Claudine WOLFF

Pôle Énergies

Énergies
Responsable
Michel RAULT
François HERPIN
Pierre LECARDONNEL
Virginie LEGRAND
Gilles MARIN
Étienne TRÉOL

Pôles Administratifs

Juridique et commande publique
Responsable
John RAULT
Sabrina BUKIN SIMON
Jean-Baptiste LETOMBE

Finances
Responsable
Delphine LOYANT
Magali BOUSSER
Sandrine GERVAISE
Christine LEVEZIEL BONNEFONT

Ressources humaines et moyens généraux
Responsable
Mireille PAIGNON
Nathalie BONJOUR
Magali BOUSSER

Arrivées au sein du Sdem50 en 2018...

Nicolas GAUTIER, Chargé d'Affaires pôle travaux neufs
Mathieu LEMONCHOIS, Technicien Éclairage Public

15 15

Travaux réalisés en 2017
sur le réseau de distribution d'électricité

43 postes de distribution créés ou adaptés aux charges.

10,9 km de réseau moyenne tension (HTA) construits dont 64% en souterrain.

109,7 km de réseau basse tension (BT) construits dont 65% en souterrain.

96,4 km de réseau basse tension remplacés dont 67% de fils nus.

2 LES DOMAINES D'ACTION DU SDEM50

Missions de contrôle

**La Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE)*
**La qualité du service public de l'électricité*
**Les Tarifs Sociaux*

Travaux effectués par le Sdem50

Compétences optionnelles

**L'Éclairage Public*
**Le Conseil en Énergie Partagé*
**La production d'énergies renouvelables*
**La distribution publique de Gaz*
**Les Infrastructures de recharge pour véhicules électriques*

Missions de contrôle

La Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE)

Tout fournisseur d'électricité collectant de la TCFE doit la reverser à la collectivité bénéficiaire (la commune ou le syndicat et le département).
Ce reversement prend la forme d'une déclaration adressée au comptable public de la collectivité bénéficiaire, dans les deux mois suivant le trimestre concerné. Cette déclaration, complétée du détail des montants reversés par commune, doit être accompagnée du paiement de la taxe. Afin de compléter ce dispositif, les gestionnaires de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité sont tenus de communiquer les volumes annuels d'électricité acheminés et facturés sur le territoire, ainsi que le nom et l'adresse des fournisseurs concernés.

Au titre de l'année 2017, 28 fournisseurs ont déclaré des montants de TCFE à reverser au Sdem50. Il convient de noter que 3 fournisseurs représentent à eux seuls 99,44% des sommes perçues (EDF, Engie & Direct Énergie).

L'ensemble des déclarations trimestrielles reçues a fait l'objet d'un contrôle du Sdem50 en 6 points :

1. Respect des délais d'envoi des états déclaratifs et des paiements,
2. Conformité de la présentation de l'état déclaratif au regard du modèle fixé par la réglementation,
3. Conformité des tarifs et coefficient multiplicateur appliqué,
4. Conformité du taux de frais de déclaration appliqué,
5. Cohérence entre l'état déclaratif et le montant reçu en paiement,
6. Conformité de la liste des communes avec le territoire du Sdem50 concerné par la TCFE.

La qualité du service public de l'électricité

Le Sdem50 a confié en 1994, l'exploitation du réseau public d'électricité à Enedis. Une des missions du Sdem50 consiste à contrôler quotidiennement **le respect du cahier des charges du service public de l'électricité** par le distributeur.

Par ailleurs, une fois par an, le Sdem50 exerce un contrôle approfondi du distributeur d'électricité. A cette occasion, le syndicat vérifie les données comptables, les éléments patrimoniaux, la qualité de l'électricité distribuée ainsi que le service aux usagers. Suite à ce contrôle, un rapport est établi et validé par le Comité Syndical.

Réalisé par le Sdem50, ce contrôle fait l'objet d'un rapport annuel consultable sur le site internet du syndicat :

WWW.sdem50.fr/controle

Les Tarifs Sociaux

À ce jour en France, près de 11 millions de ménages sont considérés en situation de précarité énergétique.

Pour lutter contre ce fléau, les tarifs sociaux d'accès à l'énergie ; le Tarif de Première Nécessité (TPN) pour l'électricité, et le Tarif Spécial de Solidarité (TSS) pour le gaz ; permettent de soulager les ménages en situation de précarité d'une partie de leurs factures d'énergies.

C'est dans ce contexte et conformément à l'article L.2224-31 du Code général des collectivités territoriales, que le Sdem50, autorité organisatrice des services publics de l'électricité, contrôle la mise en œuvre des Tarifs sociaux de l'Énergie et leurs applications par l'ensemble des fournisseurs d'électricité.

Qui peut bénéficier de ces tarifs ?

Le TPN s'adresse :

- aux bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) ou de l'assurance complémentaire santé (ACS),
- ou aux foyers dont le revenu fiscal de référence annuel ne dépasse pas 2 175 € par part en métropole.

Depuis le 1er janvier 2018, le chèque énergie remplace le dispositif des tarifs sociaux ! C'est une aide au paiement des dépenses d'énergie, quelle que soit l'énergie de chauffage utilisée. Il remplace les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz naturel, le Tarif de Première Nécessité (TPN) pour l'électricité et le Tarif Spécial de Solidarité (TSS) pour le gaz naturel.

WWW.chequeenergie.gouv.fr

2 | Les domaines d'action du Sdem50

Travaux effectués par le Sdem50

Répartitions des travaux réalisés en 2017

Le Sdem50 consacre **environ 20 millions d'euros TTC par an aux travaux sur le réseau public de distribution d'électricité.** Le syndicat en assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre. L'exécution est confiée à des entreprises retenues dans le cadre d'appels d'offres. Les travaux du syndicat induisent ainsi plus de 200 emplois sur le Département.

Retrouvez tous les formulaires et les modèles de délibérations pour vos projets de travaux d'électricité sur notre site internet www.sdem50.fr/vous-etes-une-collectivité

Répartition géographique des travaux d'électrification réalisés en 2017

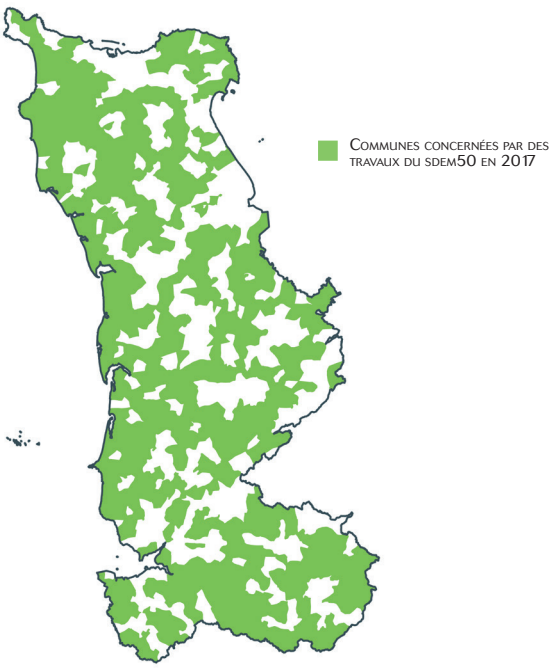

L'extension et le raccordement au réseau électrique

L'alimentation électrique d'une parcelle, d'un bâtiment, d'un lotissement communal ou d'une zone d'activités peut nécessiter une extension du réseau électrique. Ces travaux font généralement suite à une autorisation d'urbanisme délivrée par la commune.

171 opérations en 2017

2 161 414 € TTC consacrés aux travaux d'extension

Extensions individuelles
141 opérations pour 1 086 221 € TTC

Extensions lotissements & ZA
30 opérations pour 1 075 193 € TTC

Le renforcement du réseau électrique

Les travaux de renforcement consistent à adapter les ouvrages existants à l'accroissement de la demande d'électricité et améliorer ainsi la qualité de l'électricité distribuée. Renforcer les réseaux électriques permet de maintenir la tension nominale sur le réseau basse tension dans une plage égale à 230 volts ± 10% en monophasé et 400 volts ±10% en triphasé.

95 opérations en 2017

3 218 273 € TTC consacrés aux travaux de renforcement

L'effacement des réseaux aériens

Les travaux d'effacement des réseaux aériens des communes participent au renouvellement et à la sécurisation des réseaux, ainsi qu'à l'embellissement des communes. Le Sdem50 intervient ainsi sur demande des communes. Ces chantiers sont généralement réalisés en coordination avec d'autres travaux.

À l'occasion des travaux de mise en souterrain du réseau électrique, le Sdem50 intervient également pour dissimuler les réseaux de télécommunication et d'éclairage public. Le syndicat en profite aussi pour poser des fourreaux supplémentaires nécessaires au déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Manche.

7 163 262 € TTC consacrés aux travaux d'effacement

105 opérations en 2017

La sécurisation du réseau électrique

Les travaux de sécurisation réalisés par le Sdem50 consistent à remplacer les réseaux basse tension en fils nus par des réseaux aériens en câble torsadé ou en souterrain. L'objectif est d'améliorer la qualité de la distribution de l'électricité en construisant un réseau fiable pour éviter les pannes.

103 opérations en 2017

3 341 063 € TTC consacrés aux travaux de sécurisation

Linéaire de réseau fils nus restant en 2017

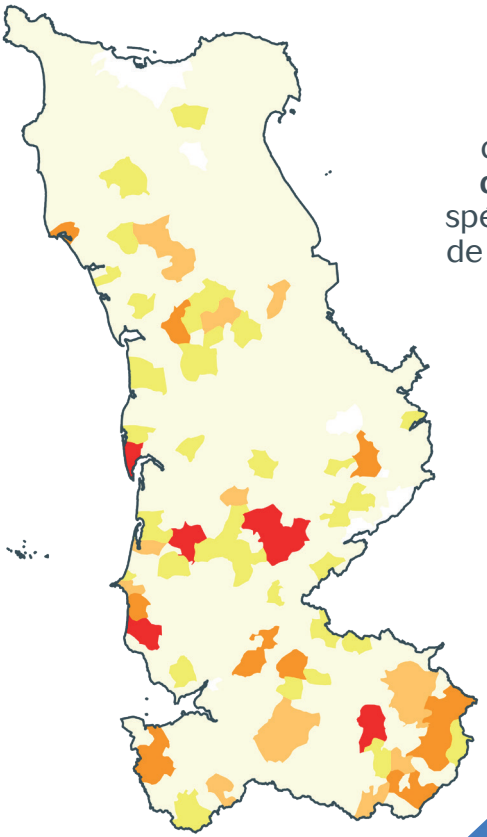

Chaque année, le Sdem50 réduit le linéaire de réseau en fils nus : **64,5 km ont été déposés en 2017** grâce au programme spécifique de sécurisation. Il reste 1 333 km de réseau BT fils nus dont 575 km de faibles sections sur le Territoire du Sdem50.

2 | Les domaines d'action du Sdem50

© SDEM50 - Conception & réalisation de l'éclairage de la digue de Bréhal

Compétences optionnelles
L'Éclairage Public

+ 20 communes en 2017

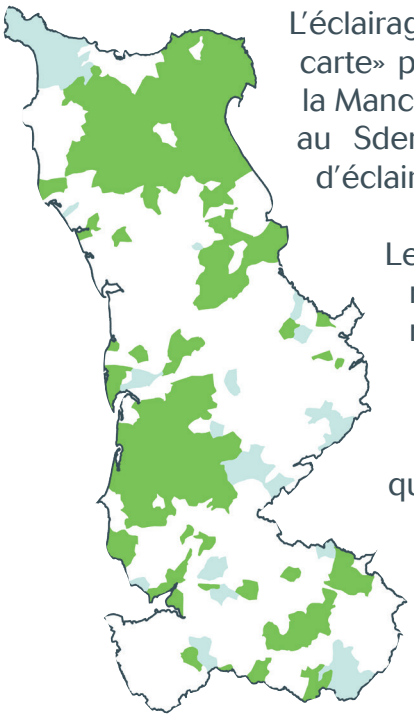

L'éclairage public est une des compétences «à la carte» proposée par le Sdem50 aux communes de la Manche. Fin 2017, **213 collectivités** font confiance au Sdem50 pour la gestion de leur patrimoine d'éclairage public.

Le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des travaux neufs ainsi que la maintenance et l'exploitation des installations. Le Sdem50 veille à proposer des solutions optimales, économes en énergie, tant pour les travaux neufs (création, renouvellement) que pour la gestion du fonctionnement.

Communes adhérentes à la compétence EP en 2017

Communes adhérentes à la compétence EP en 2018

2 827 309 € TTC
consacrés aux travaux d'éclairage public & à la gestion-maintenance

La maintenance curative

Travaux de maintenance ayant pour objectif de rétablir les installations d'éclairage public suite à des évènements non prévus. En cas de dysfonctionnements observés par la commune, celle-ci peut effectuer une demande d'intervention auprès des services du Sdem50.

531 interventions en 2017

La maintenance préventive

Les interventions de maintenance préventive visent à limiter les défaillances des installations d'éclairage public. Elles permettent de vérifier le bon fonctionnement du parc, notamment par des visites de contrôle afin de prévenir les risques de pannes.

- Remplacement des sources lumineuses
- Paramétrage des horloges
- Signalement des travaux à prévoir

854 visites nocturnes en 2017

Les sinistres

Le syndicat gère également les sinistres qui résultent d'accidents ou d'actes de vandalisme. La déclaration par la commune doit être effectuée le plus rapidement possible afin que le Sdem50 puisse s'occuper de toutes les démarches auprès des assurances.

46 sinistres réglés en 2017
dont 1 dossier intempérie
et 19 avec tiers identifiés

571 625 € TTC
consacrés à la maintenance

Les Travaux Neufs

Dans le cadre d'opérations de création ou de renouvellement, le Sdem50 met en place les candélabres et tous les équipements annexes (armoires de commande, réseaux…).

155 opérations de travaux neufs en 2017

Efficacité énergétique : le Sdem50 optimise la consommation énergétique par la mise en œuvre d'horloges de pilotage astronomique et le remplacement de luminaires énergivores par des sources économes.

Sécurisation : pour fiabiliser les installations, les travaux neufs intégrent le remplacement des supports et des armoires de commande vétustes.

85 armoires rénovées
40 horloges installées
178 mâts posés
487 luminaires remplacés dont 401 ballons fluorescents

Répartition géographique des travaux d'éclairage public réalisés en 2017

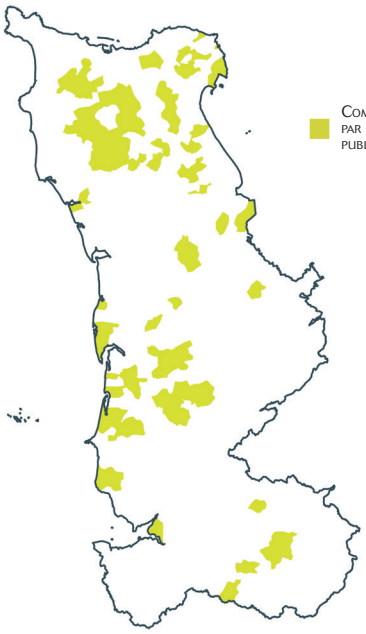

Communes concernées par des travaux d'éclairage public en 2017

75 opérations d'éclairage public

Retrouvez toutes les aides aux travaux liées à l'éclairage public sur notre site internet

www.sdem50.fr/publications

L'extinction de l'éclairage public, quelles obligations ?

De plus en plus de collectivités éteignent leur éclairage public une partie de la nuit pour réaliser des économies d'énergie (23h30 à 05h30 par exemple). Cette décision est une démarche strictement communale qui doit s'accompagner de mesures de sécurité. L'extinction de nuit s'opère dans le cadre du pouvoir de police du Maire, et est accompagnée d'un arrêté stipulant les heures de coupure, en complément d'actions de communication en direction des usagers. En effet, ne pas éclairer les voies de circulation doit s'accompagner de mesures d'information, de signalisation et de sécurisation.

+ d'infos via la newsletter EP Luciole #1

www.sdem50.fr/publications

155	17 287	1 356 soit 8%	1 254
opérations de travaux neufs pour 2 238 741 €	points lumineux gérés par le Sdem50 en 2017	de lampes à vapeur de mercure sur le parc du Sdem50 en 2017	armoires d'éclairage public gérées pas le Sdem50 en 2017

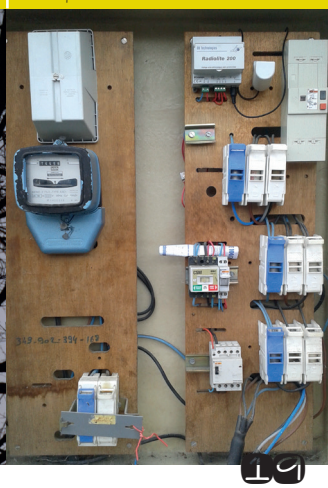

2 | Les domaines d'action du Sdem50

+ 33 communes en 2017

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP)

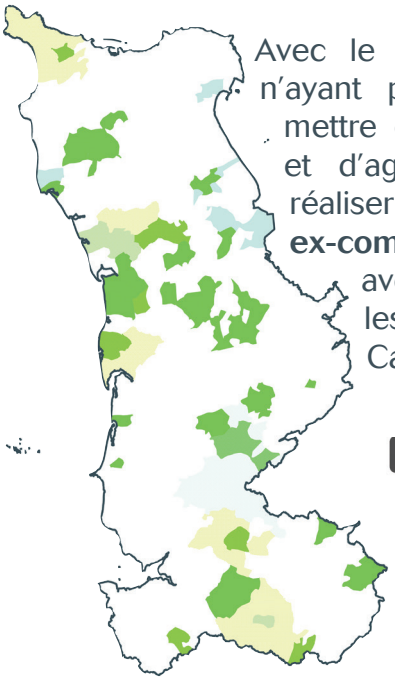

Avec le CEP, le Sdem50 propose aux collectivités, n'ayant pas les ressources internes adéquates, de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies. Fin 2017, **33 communes (et ex-communautés de communes)** étaient engagées avec le Sdem50 dans un CEP, dont nouvellement les communes de Moyon Villages, Montsenelle, Carentan les Marais, Pont Hebert et la Haye.

WWW.sdem50.fr/economies-denergies

- Communautés de Communes engagées à fin 2017
- Communes engagées à fin 2017
- Communes engagées en 2018
- Communautés de Communes engagées à fin 2018

11 bilans énergétiques

30 pré-diagnostics bâtiments réalisés

6 accompagnements de projets (rénovations, CEE, TEPCV)

596 enfants sensibilisés en animations CEP et lors de visites du Parcours de l'Énergie

BILAN 2017

Les 3 conseillers CEP du Sdem50 ont identifié en 2017 un potentiel d'économies d'environ **31% sur la facture énergétique** globale des collectivités, avec des actions ne nécessitant pas forcément d'investissements lourds. L'ensemble des travaux d'économies d'énergie engagés par les collectivités suite aux CEP engendre **près de 2,10 GWh** (soit la consommation d'une commune de 4000 habitants sur son patrimoine propre) et **567 tonnes de CO2 économisées.**

La production d'énergies renouvelables

La maîtrise de la demande d'énergie

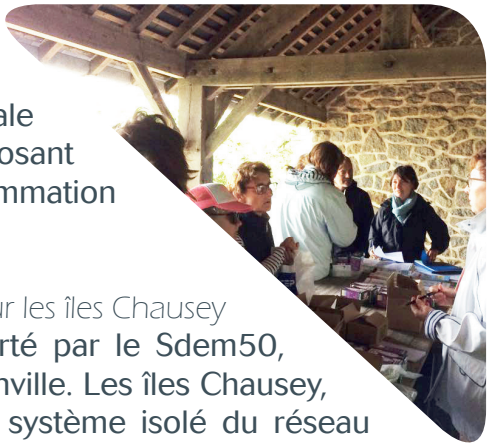

Proposition du Sdem50 en MDE
La maîtrise de la demande d'énergie a pour objectif de diminuer la consommation globale en intervenant auprès des usagers et en proposant des actions visant à réduire la consommation énergétique.

Zoom sur un nouveau modèle énergétique pour les îles Chausey
Ce projet de transition énergétique est porté par le Sdem50, accompagné d'EDF-SEI et de la ville de Granville. Les îles Chausey, par leur caractère insulaire, constituent un système isolé du réseau électrique continental où la maîtrise de la demande en énergie est un enjeu considérable. En août 2017, une opération MDE d'envergure a été réalisé sur la grande île et a permis de distribuer plus de 400 lampes LEDS et des kits d'économiseurs d'eau à 70% des Chausiais.

Le photovoltaïque

Le Sdem50 propose aux collectivités désirant implanter des panneaux photovoltaïques sur leurs bâtiments publics d'assurer la réalisation de ces installations.
Sur demande, une étude d'opportunité est réalisée par le Sdem50. Si cette étude laisse apparaître une faisabilité technique et économique, le Sdem50 propose à la collectivité un bail de mise à disposition de la toiture, pour une durée de 30 ans. Dès l'amortissement de l'installation, un partage par moitié des recettes liées à la revente d'électricité est proposé à la collectivité.

La filière bois-énergie

Le développement de la filière bois-énergie est une alternative intéressante aux énergies fossiles (fioul, gaz) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de notre territoire tout en valorisant les haies bocagères et en développant des emplois locaux.
En 2017, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche a associé ses forces à celles du Département et des autres acteurs de la filière pour développer les projets de chaufferies bois et réseaux de chaleur.
Avec le soutien de l'ADEME, le Sdem50 propose d'étudier la faisabilité de projets de chaufferies bois ou réseaux de chaleur pour les collectivités du territoire intéressées par cette filière et le cas échéant de prendre en charge la réalisation.

La Manche est avant tout un territoire rural. Mais loin d'être un handicap, cette caractéristique qui offre une qualité de vie indéniable, peut se révéler un formidable atout et une chance grâce à une utilisation appropriée des ressources naturelles et des nouveaux outils mis à disposition de chacun. Pour faciliter et accélérer l'émergence de projets de production d'énergies renouvelables sur le Grand Ouest, une **S**ociété d'**É**conomie **M**ixte, **West Énergies**, a été constituée avec le Sdem50 comme 2ème actionnaire public. West Énergies intervient comme co-développeur et co-investisseur régional en rassemblant les acteurs locaux et les entreprises souhaitant s'impliquer dans la Transition Énergétique du territoire. Ainsi West Énergies contribue au développement de projets d'énergies renouvelables publics ou privés, validés techniquement et économiquement rentables. ***Qu'il soit éolien, photovoltaïque, hydraulique, de méthanisation ou bois-énergie, chaque projet est unique et mérite d'être accompagné.***

WWW.west-energies.fr

La Sensibilisation

Pour agir, il faut comprendre ! C'est pourquoi, depuis octobre 2017 le Sdem50 propose des actions de sensibilisation gratuites pour les scolaires.

▷***Le Parcours de l'Énergie*** *est une exposition permanente, qui place le visiteur au cœur de la problématique énergétique. Elle s'articule autour de quatre espaces : « les ressources, la transformation, l'acheminement et l'utilisation ».*

De plus, le Sdem50 propose des animations au sein des écoles pour les communes inscrites dans un CEP:
▷***Sensibilisation à l'énergie*** *: mise en place d'un questionnement chez l'élève pour mieux saisir le contexte global à l'énergie.*
▷***Note ton école*** *: les élèves évaluent les performances et les bonnes pratiques énergétiques de leur école à l'aide d'une fiche d'enquête.*
▷***Zéro-Watt*** *: Les élèves deviennent acteur en trouvant des solutions pour faire des économies d'énergies au travers de 5 ateliers scientifiques.*

WWW.sdem50.fr/le-parcours-de-lenergie

2 | Les domaines d'action du Sdem50

La distribution publique de Gaz

+ communes en 2017

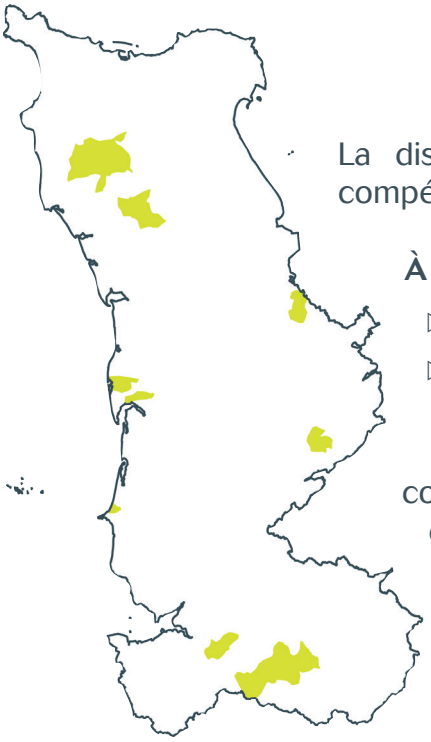

Communes adhérentes à la compétence gaz en 2017

La distribution publique de gaz est une nouvelle compétence à la carte proposée par le Sdem50.

À ce titre, le Sdem50 propose :

- ▷de réaliser le contrôle du service public délégué.
- ▷d'étudier les opportunités de développement du réseau.
- ▷d'assurer un suivi des réclamations des communes et des usagers et de travailler à trouver des solutions avec le concessionnaire.
- ▷de regrouper les différents contrats de concession de distribution publique de gaz.

Les communes, pour le moment non desservies, peuvent également choisir de transférer cette compétence au Sdem50, afin d'anticiper d'éventuels projets de développement du gaz sur leur territoire.

2 | Les domaines d'action du Sdem50

+ 50 bornes en 2017

Les Infrastructures de recharge pour véhicules électriques

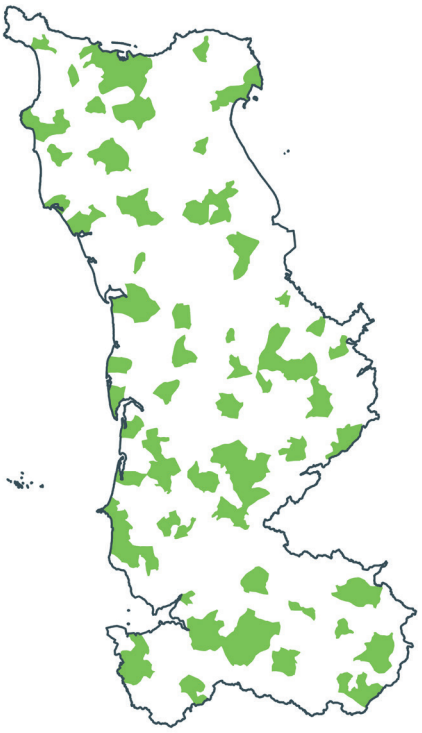

Bornes installées

Le Sdem50 et les communes de Cherbourg en Cotentin, Avranches et Saint-Lô sont les porteurs du déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques dans la Manche, avec un service mutualisé.

131 bornes sont à déployer dans plus de 78 communes, soit une borne tous les 30 km. Ce réseau de bornes, nouveau service public de l'électromobilité dans la Manche, se nomme e-charge50.

e-charge50

WWW.e-charge50.fr

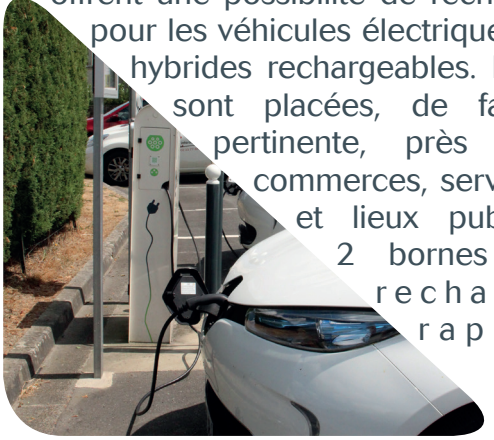

Les 131 bornes du réseau e-charge50 offrent une possibilité de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Elles sont placées, de façon pertinente, près des commerces, services et lieux publics. 2 bornes de recharge rapide permettent aux véhicules de retrouver une autonomie complète en 30 minutes environ.

Le réseau e-charge50 est co-financé par l'État dans le cadre du concours des investissements d'avenir confiés à l'ADEME. L'électricité qui alimente les bornes du réseau e-charge50 installées sur le territoire du Sdem50 est entièrement compensée par l'achat d'électricité 100% verte.

Top 5 des bornes
les plus utilisées en 2017

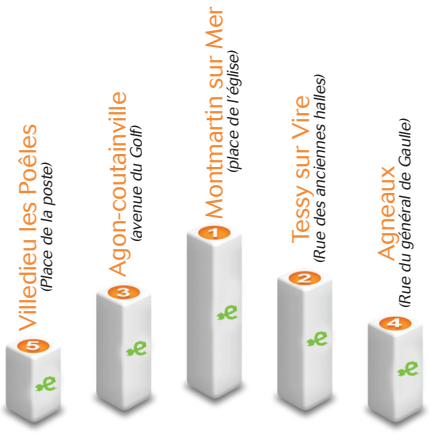

3 possibilités d'accéder au service

Pour les abonnés

- Avec un badge e-charge50,

Pour les non abonnés

- Via application mobile e-charge50,
- Par serveur vocal interactif.
- Par carte bancaire (sur les bornes rapides et situées sur Cherbourg en Cotentin)

Profil des abonnés e-charge50

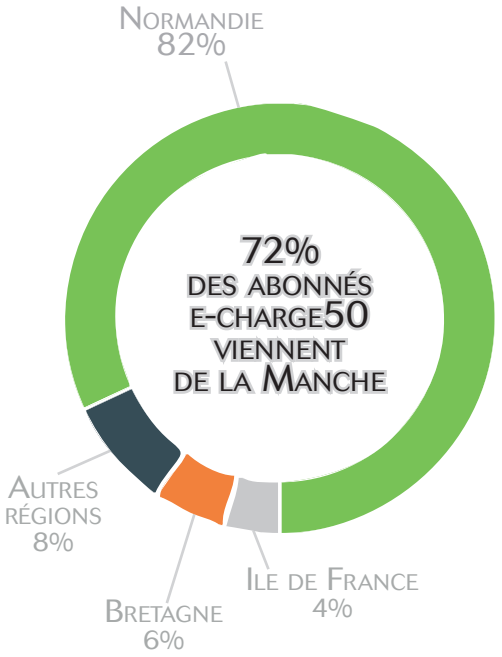

Les statistiques d'utilisation

88	bornes e-charge50 mises en service au 31/12/2017

dont 15 installées sur des aires de co-voiturage

234	abonnés au service e-charge50 au 31/12/2017
90	temps moyen de recharge/ borne (minutes)
120 000	km délivrés

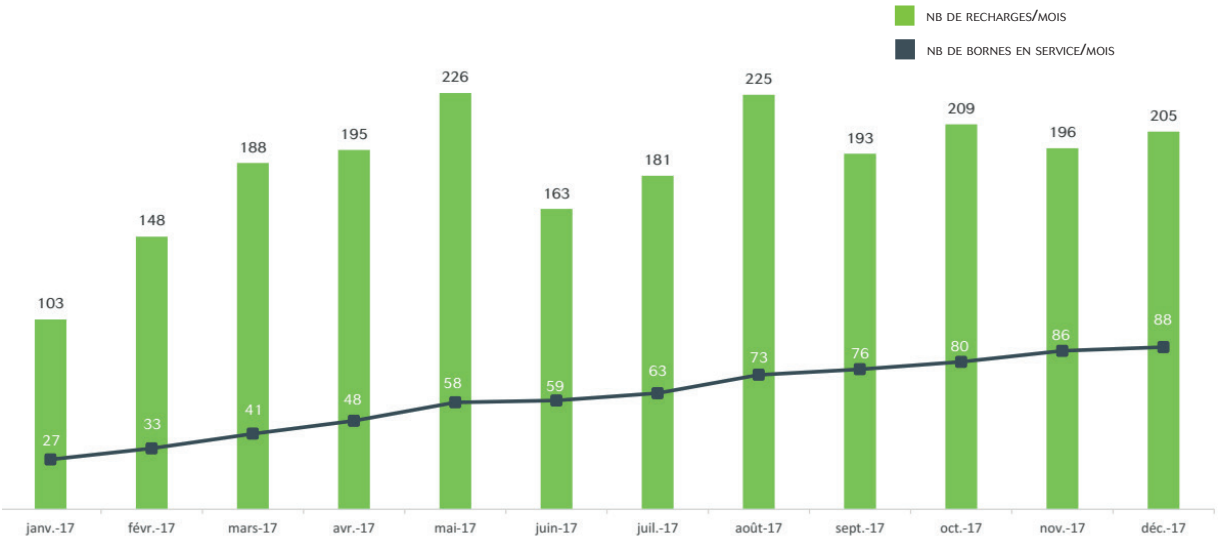

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RECHARGES
AU 31/12/2017

territoire d'énergie
NORMANDIE
CHIFFRES CLÉS
LES ADHÉRENTS
2 843 COMMUNES
23 INTERCOMMUNALITÉS
L'ÉLECTRICITÉ
1 370 800
83 675
15 290
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
1 082 COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES
154 750 FOYERS D'ÉCLAIRAGE ENTRETENUS
L'ÉLECTROMOBILITÉ
690 BORNES DE RECHARGES
480 COMMUNES ÉQUIPÉES
LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX
142
4 120
LE GAZ
6 200
LES GROUPEMENTS D'ACHAT D'ÉNERGIE
L'ÉNERGIE
68 COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES AU CEP
148 784 500 KWH CUMAC CEE

3 L'INFORMATION & LA COMMUNICATION

- La Communication
- Le Système d'Information Géographique

3 | L'information & la Communication

La Communication

Au fil des années, le Sdem50 a diversifié ses compétences. Il importe de le faire savoir. Grâce à son plan de communication pluri-média, le syndicat informe ses adhérents et ses usagers et promeut ses services en mettant en lumière ses différentes expertises.

Réunions de secteurs d'énergies

Les réunions des 11 secteurs d'énergies se sont déroulées entre le 10 & le 28 avril 2017. Ces réunions ont constitué des moments privilégiés d'échanges entre les élus et les services du Sdem50 sur les activités du syndicat et l'actualité du secteur de l'énergie. Les délégués & les maires de l'ensemble des communes adhérentes du syndicat sont tous invités à y participer.

Lancement de la tarification du service e-charge50

Création de la communication liée à la fin de la période de gratuité du service e-charge50 qui est devenu payant le 1er juin 2017 (presse, internet, panneaux de tarification, mailings...).

Inauguration du Parcours de l'Énergie

Lancement du nouveau site internet & des réseaux sociaux

L'ergonomie de notre ancien site et son design étaient devenus obsolètes. Une refonte complète a donc été réalisée. Tout a changé... sauf le nom du site : www.sdem50.fr . Une interaction avec les réseaux sociaux (facebook, twitter, youtube) permet aussi de partager et de se connecter aux comptes du Sdem50.

BILAN 2017

Présence dans les médias

Augmentation de la visibilité du syndicat de 58% soit 18 points presse & 68 articles dans la presse locale.

Rédactionnels

Tarifs sociaux - Plaquette Parcours de l'Énergie - Nouveau barème de participation - Encart Presse Agenda CD50

Évènementiels

- Réunions des secteurs d'énergies avec 390 élus présents.
- Inauguration du Parcours de l'Énergie avec 70 invités.
- Journées ENR en Normandie sous l'identité du TEN avec une centaine de visiteurs.
- Visite d'une chaufferie bois déchiqueté avec 20 participants.

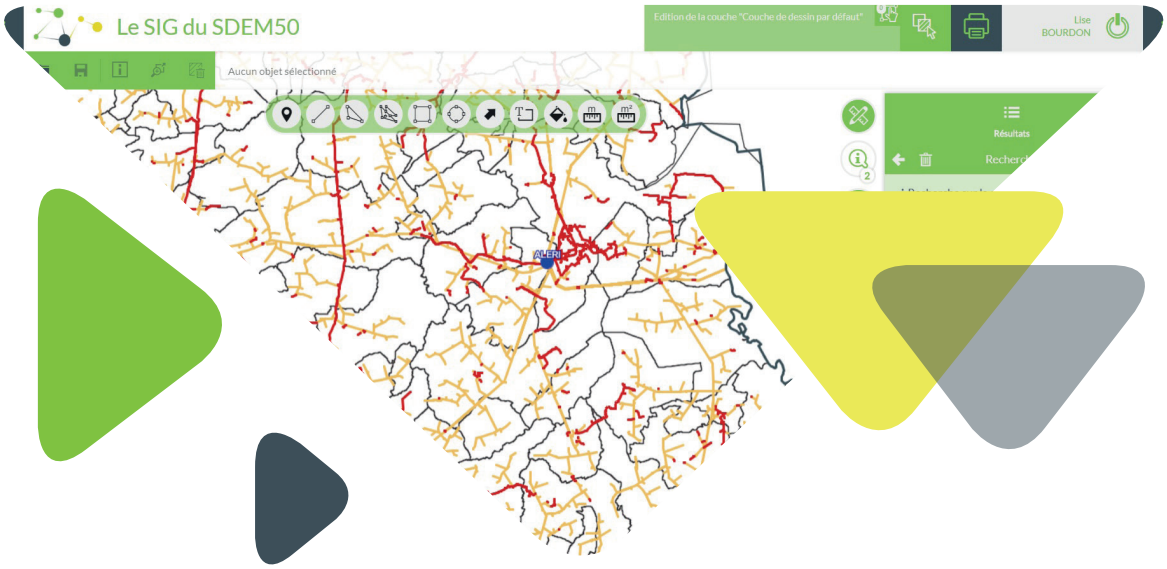

Le Système d'Information Géographique

Le SIG du Sdem50 est proposé à différents types d'utilisateurs : Communes adhérentes, agents du syndicat ou encore entreprises chargées de la réalisation des travaux du Sdem50. En fonction du profil de l'utilisateur et de l'échelle choisie, le SIG permet d'accéder à de nombreuses informations, via une simple interface WEB à découvrir sur **WWW.sig.sdem50.fr**

Le SIG du Sdem50 est l'outil cartographique pour la consultation et la gestion des différents réseaux, de l'urbanisme et des diverses données publiques.
Tout au long de l'année 2017, l'équipe du Sdem50 a travaillé afin de préparer la sortie de son nouveau Système d'Information Géographique.
Elle s'est attachée à vous proposer un nouveau SIG plus moderne, intuitif, et interactif avec de nombreuses informations pratiques disponibles à tout moment. Le SIG est maintenant compatible avec les tablettes et les smartphones.

Pour y accéder, rien de plus facile, la porte d'entrée est sur le site internet du Sdem50 www.sdem50.fr, où votre SIG est directement accessible depuis la page d'accueil, dans les différents téléservices du syndicat.

Vous n'avez pas encore accès au SIG du Sdem50, mais vous souhaitez en profiter gratuitement ?
Demandez-vos codes d'accès sur www.sdem50.fr.

En 2018, le Sdem50 vous propose un nouvel outil en ligne baptisé « Check-EP » qui vous autorise une meilleure gestion de votre patrimoine d'éclairage public.

Check-EP

WWW.check-ep.sirap.fr

Les données comptables
de la concession pour la distribution d'électricité

893 696 k€. Valeur brute comptable des ouvrages concédés (valeur d'origine des ouvrages évaluée à leur coût de production).

512 959 k€. Valeur nette comptable des ouvrages concédés (valeur brute moins les amortissements industriels selon la durée d'utilité des ouvrages).

58 480 k€. Provision pour renouvellement par le concessionnaire de certains ouvrages avant le terme de la concession.

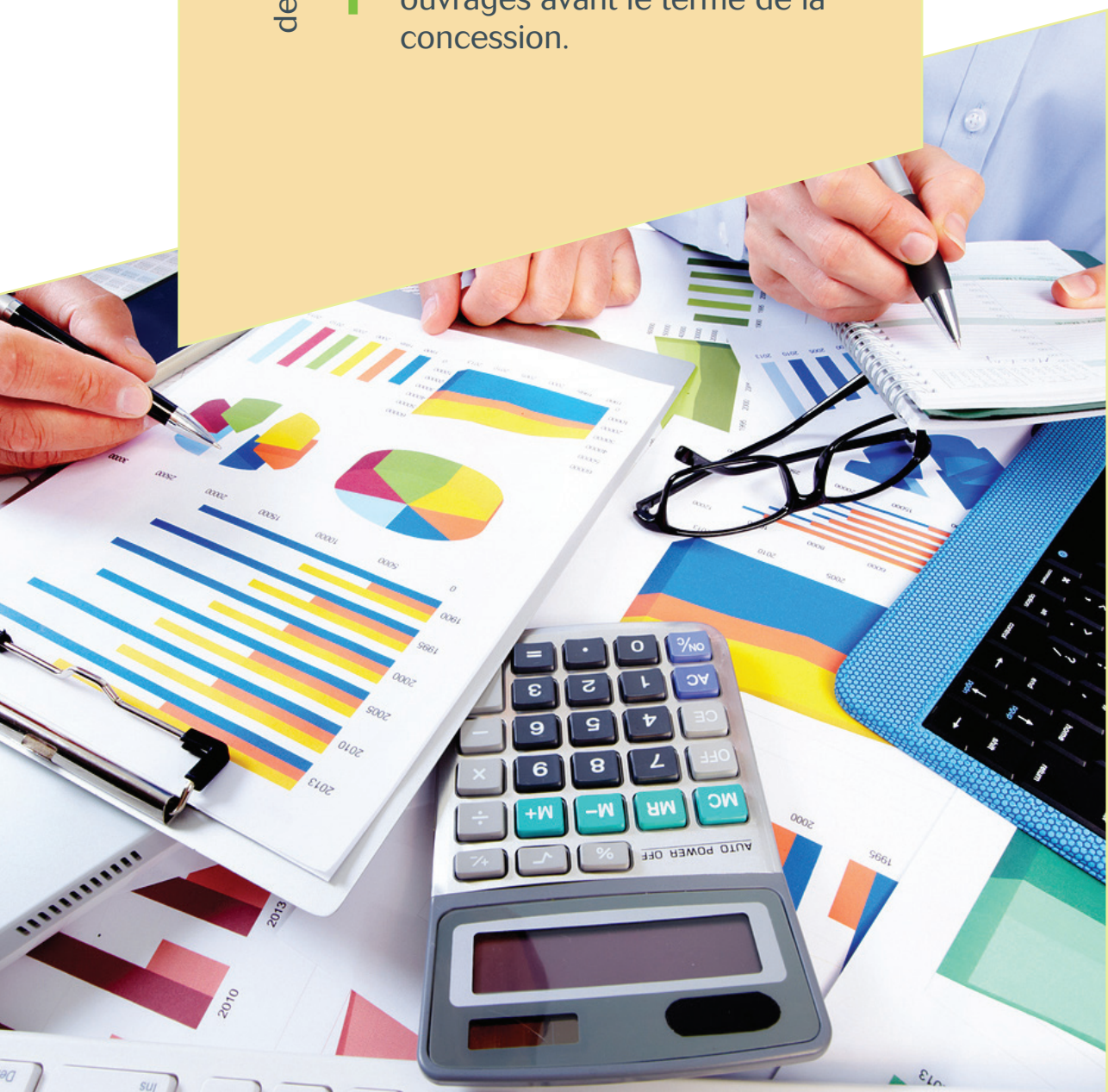

4 LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES & FINANCIERS

- Les comptes du Sdem50
- Les achats du syndicat

4 | Les indicateurs économiques et financiers

Les comptes du Sdem50

Réseaux électriques

Les travaux sur les réseaux électriques représentent 78% des dépenses d'équipement. Ces travaux concernent les raccordements, les renforcements, les effacements et la sécurisation du réseau électrique. Les travaux sur les réseaux de télécommunication sont réalisés en coordination avec les travaux d'effacement de réseau électrique.

Bornes de recharge

L'année 2017 a été l'année du lancement du déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques. Les travaux ont représenté 2% des dépenses d'équipement.

Éclairage Public

Les investissements d'éclairage public ont représenté 11% des dépenses d'équipement.

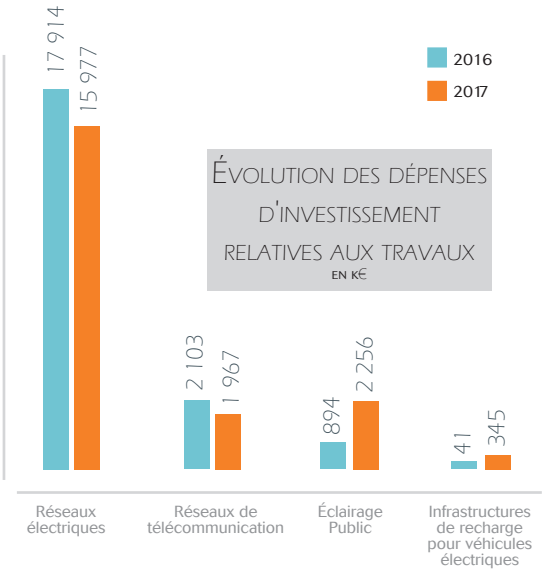

DÉPENSES / RECETTES

Remboursement des emprunts	10 K€	8 718 K€	TCCFE
Subventions d'investissement versées	87 K€	6 376 K€	Participations FACE
Outres investissements	117 K€	4 049 K€	Participations coll + tiers travaux
Travaux bornes de recharge	345 K€	2 663 K€	Récupération TVA
Charges diverses de gestion	353 K€	2 468 K€	Redevances ENEDIS
Maintenance des installations EP	577 K€	**25 832 k€**	512 K€	Outres recettes
Charges de personnel et élus	1 448 K€	392 K€	Participations ENEDIS
Travaux réseaux télécommunication	1 967 K€	351 K€	Participations coll maintenance EP
Travaux réseaux EP	2 256 K€	244 K€	FCTVA
Restes à réaliser de l'exercice	2 694 K€	35 K€	Participations coll CEP
Travaux réseaux électriques	15 977 K€	25 K€	Remboursement sur charges de personnel

Les achats du syndicat

Liste des marchés conclus en 2017

Acquisition du progiciel PROSPER 13/01/2017	Refonte du SIG 28/02/2017	Fourniture de carburant à la pompe pour les véhicules du SDEM50 23/03/2017	Achat d'un véhicule électrique neuf 23/06/2017
ÉNERGIE DEMAIN	BUSINESS GÉOGRAPHIC	TOTAL MARKETING SERVICES	BODEMER AUTO SCAUTO
	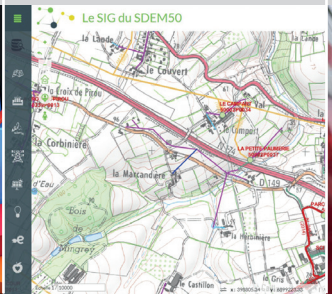		

Achat d'un véhicule neuf 21/09/2017	Fourniture et mise en service de bornes de recharge rapides 21/11/2017	Assurances IRVE50 29/11/2017	Infogérance du parc informatique 19/12/2017
SAS DICOMA	E-TOTEM	GÉNÉRALI	AXIANS

Cette liste, de même que l'ensemble des avis d'appel publics à la concurrence et avis d'attribution du Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche, sont consultables sur la plateforme d'acheteur du Sdem50 :

www.sdem50.e-marchepublics.com

Achats groupés d'énergies

Fourniture d'électricité

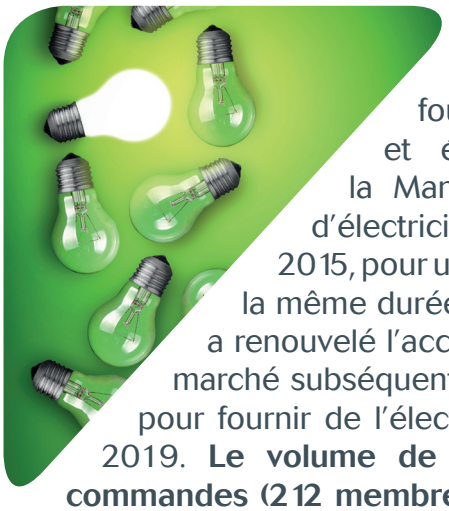

En 2015, le Sdem50 a lancé un groupement de commandes pour l'acheminement et la fourniture d'électricité, associant 236 collectivités et établissements publics du département de la Manche. Un accord-cadre avec les fournisseurs d'électricité (ENGIE et EDF) a été notifié le 29 septembre 2015, pour une durée de deux ans, renouvelable une fois pour la même durée. Par délibération du 30 mars 2017, le Sdem50 a renouvelé l'accord-cadre pour une durée de 2 ans. Le second marché subséquent a été conclu avec EDF, le 21 septembre 2017 pour fournir de l'électricité du 1er novembre 2017 au 31 décembre 2019. **Le volume de consommation annuel du groupement de commandes (212 membres) est estimé à 63,5 GWh pour 2 179 points de livraison.**

Fourniture de gaz

Depuis fin 2014, les tarifs réglementés de vente de gaz naturel fixés par l'État sont abrogés. Le Sdem50 et le Département de la Manche ont donc proposé aux communes et aux établissements publics de constituer un groupement de commandes d'achat de gaz naturel. «Acheter groupés pour maîtriser au mieux le coût de l'énergie». 36 communes ont répondu favorablement à ce groupement d'achat. Le Conseil Départemental de la Manche est coordonnateur de ce groupement. Le 3ème marché subséquent conclu avec Gaz de Bordeaux est entré en vigueur le 1er juillet 2017 pour une date d'échéance au 31 décembre 2018.

WWW.sdem50.fr/groupement-dachat

Des contacts utiles

Les élus et agents des collectivités disposent d'interlocuteurs dédiés.

Lucile LEMALE
06 23 74 70 91
lucile.lemale@sdem50.fr

DIRECTEUR TECHNIQUE
David PIEDAGNEL
david.piedagnel@sdem50.fr

Responsable service EP
Frédéric BLOSSE
frederic.blosse@sdem50.fr

Sébastien REBOURS
02 33 53 45 73
sebastien.rebours@sdem50.fr

Caroline COYAC
02 33 77 82 60
caroline.coyac@sdem50.fr

Sylvère ÉNÉE
02 33 77 82 56
sylvere.enee@sdem50.fr

Mathieu LEMONCHOIS
02 33 77 81 86
mathieu.lemonchois@sdem50.fr

Angélina FAUXBATON
06 23 74 70 84
angelina.fauxbaton@sdem50.fr

Nicolas GAUTIER
02 33 77 81 88
nicolas.gautier@sdem50.fr

Christophe LABANSAT
06 24 81 29 17
christophe.labansat@sdem50.fr

Hugues CHRETIEN
02 33 77 82 61
hugues.chretien@sdem50.fr

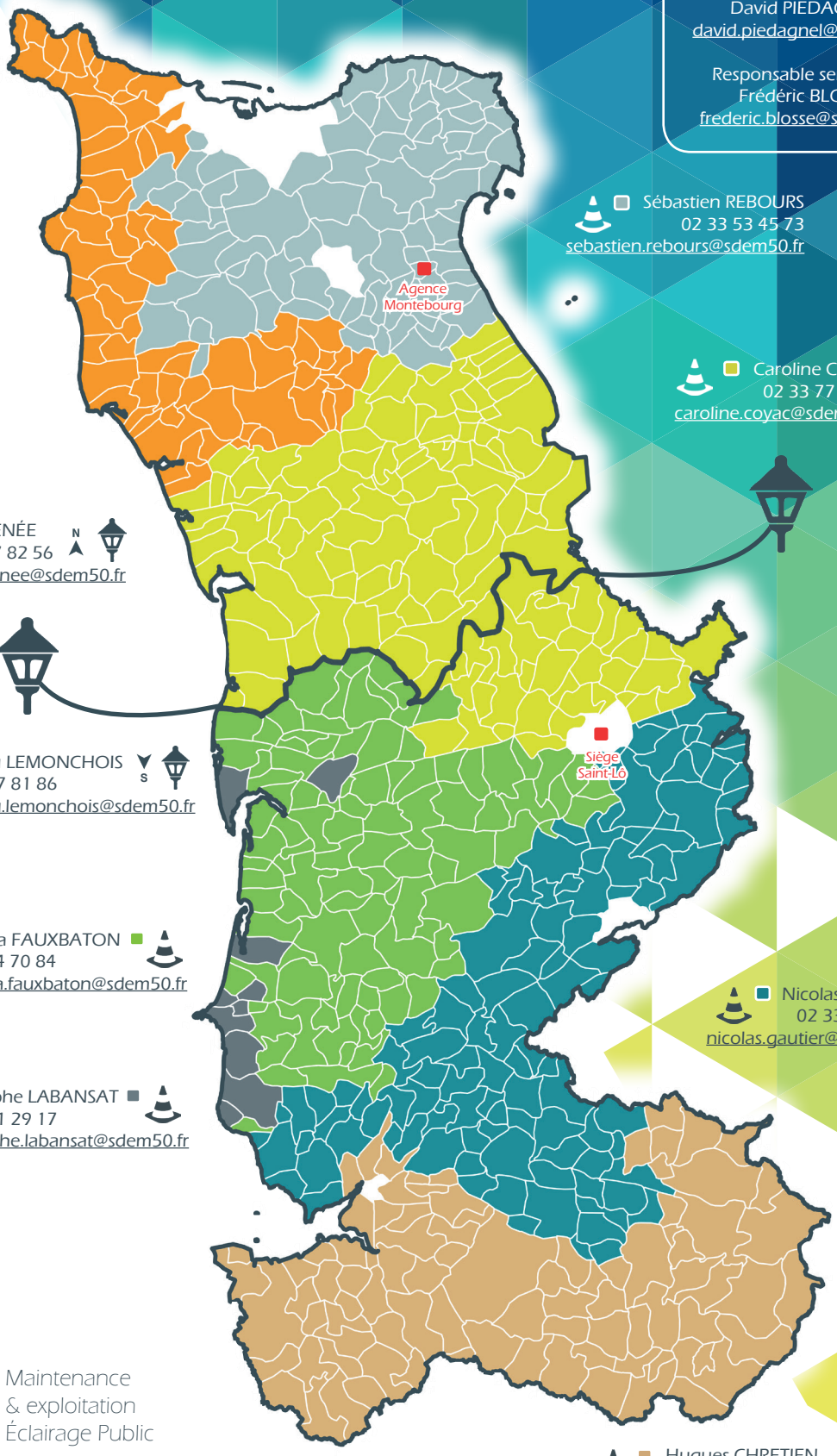

Maintenance & exploitation Éclairage Public

Travaux Neufs

Retrouvez tous vos interlocuteurs du Sdem50 sur notre site internet

www.sdem50.fr/les-services-du-sdem50

CS 32708 - 11 rue Dame Denise 50008 Saint-Lô Cedex | Tél. 02 33 77 18 95
Fax. 02 33 77 81 85 | Email. sdem@sdem50.fr | **www.sdem50.fr**